

**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE VERSAILLES**

**Le président**

Versailles le

**- 6 MAI 2020**

ord n° 205/2020

**ORDONNANCE DE ROULEMENT MODIFICATIVE**

Nous, Christophe MACKOWIAK, président du tribunal judiciaire de Versailles,

Vu notre ordonnances du 18 décembre 2019 fixant l'organisation des services des magistrats du siège et les audiences pour l'année 2020 ;

Vu notre ordonnance de roulement modificative du 16 mars 2020 ;

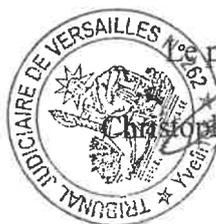
Vu les articles L 111-4, L. 121-3 et R 121-1 du code de l'organisation judiciaire ;

Vu la situation sanitaire relative à la propagation du virus covid-19,

Vu l'urgence et les nécessités d'assurer la continuité de l'activité judiciaire et du service public de la justice, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

**Fixons** du 11 mai 2020 au 10 juillet 2020 les audiences du tribunal de proximité de Mantes la Jolie, selon le tableau joint :

EXPÉDITION CONFORME  
A L'ORIGINAL  
LE GREFFIER



président

Christophe MACKOWIAK

Audiences du tribunal de proximité de Mantes La Jolie

	Protection des majeurs *	Saisies des rémunérations	Audiences civiles juge des contentieux de la protection	Activité civile du tribunal judiciaire	Tribunal paritaire des baux ruraux
mai			le mercredi 20 mai à 9h30 et les vendredis 15 et 29 mai à 9h30		
juin	les mardis 2 et 25 juin	les mardis 2 et 30 juin à 9h30	les vendredis 5, 12 et 26 juin à 9h30	le vendredi 19 juin à 9h30	le jeudi 11 juin à 14h00
juillet	le mardi 7 juillet		le vendredi 3 juillet à 9h30		

\* sous réserve de l'aménagement de la salle d'audience